

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 1 (1909)
Heft: 6

Rubrik: Notes statistiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fois le travail repris, nombreux sont ceux qui reprennent le travail aux anciennes conditions, à l'insu même de leur syndicat. Il arrive trop souvent aussi que ce sont ces mêmes éléments qui, si la grève est de quelque durée et si les secours en argent sont maigres, *constituent les syndicats jaunes*, le pire sabot du mouvement ouvrier. Nous en avons eu de nombreux exemples, dans la Suisse romande, au cours des événements de l'année 1907.

3° Admettant même que par l'action directe les ouvriers obtiennent la journée de huit heures, tous ceux qui ont quelque peu vécu de la vie ouvrière savent par expérience que le difficile n'est point d'arracher au patronat certains avantages, *mais bien de les conserver*. Car, pour cela, il faut une organisation dans laquelle la solidarité ne soit pas un mot seulement, il faut de la discipline de tous les instants, dans toutes les occasions. Et cette discipline est juste à l'opposé des emballements passagers des moments de lutte, de guerre ouverte avec le patronat.

4° Les organisations professionnelles ouvrières doivent porter aujourd'hui tous leurs efforts sur l'amélioration de la condition économique des ouvriers les plus mal situés, sur la constitution en syndicats des ouvriers « non qualifiés ». Or, dans un mouvement général, ce sont ceux-là qui, non seulement sont les plus difficiles à y amener, mais encore les plus enclins à lâcher tout, au premier échec. Les entraîner à la bataille, sans les avoir préalablement sérieusement organisés, est pure folie. Toute l'histoire du travail est là pour montrer qu'ils sont capables d'un temporaire mouvement de révolte, mais qu'il ne faut pas compter sur eux pour une action sérieuse et continue.

5° C'est une naïveté sans exemple aussi que de croire que les patrons vont ainsi se rendre sans aucune lutte. Ils ont pour eux la puissance politique et économique; et il est enfantin de croire qu'ils se laisseront ainsi surprendre sans être prêts à la lutte. Au contraire, depuis quelques années, au lieu de se cantonner sur le terrain de la défensive, ils prennent hardiment l'offensive. La preuve en est dans leurs lois contre les grèves, dans l'organisation toujours plus précise des listes noires, dans leur opposition déterminée à toute amélioration de la loi fédérale sur les fabriques, etc.

Admettons même que par l'action directe ils soient surpris, non préparés, et obligés de céder. Ils le feront, pour un instant; mais bientôt ils auront retrouvé l'occasion propice de réduire à néant les quelques conquêtes d'une classe ouvrière enivrée, peut-être par un succès inattendu, et qui se sera endormie dans les délices de Capoue. Et, mieux au courant que les salariés du marché du travail, ils sauront choisir le bon moment.

6° Croire que l'action directe puisse porter atteinte au système de la production et de la propriété capitaliste, c'est commettre une grosse erreur. Elle peut tout au plus conduire à une désagrégation rapide des

forces ouvrières et renforcer, au contraire, la puissance de réaction de la bourgeoisie. Au lieu de l'action continue, ce qui ne veut nullement dire: action lente, ce serait de l'action par soubresauts, sans lignes directrices, sans principes.

La société resterait la même. Seule la classe ouvrière verrait sombrer sa conscience naissante.

Nous avons de meilleure besogne à faire, en Suisse, que de copier servilement tout ce qui passe par l'imagination de quelques libertaires.

Dans cette modeste analyse de l'action directe et de ses conséquences, je me suis délibérément tenu sur le terrain de l'organisation professionnelle. Mais, je ne voudrais pas terminer sans rappeler ces déclarations si vraies d'un homme politique français qui, depuis bientôt quarante ans, a lutté pour la cause ouvrière, Jules Guesde:

« L'action directe, la grève, bousculer les soldats, pendre les patrons, mettre la main sur l'usine, la belle victoire. Vous n'aurez que changé les propriétaires. La propriété n'en restera pas moins privée. »

C'est la théorie anarchiste cela, la vieille musique que nous connaissons et qui pour avoir changé d'instrument n'en reste pas moins la même chanson

Tout cela est de la fantaisie.

La bourgeoisie n'a peur ni du syndicalisme outrancier, ni de l'antimilitarisme de fantaisie, mauvaise littérature, action néfaste qui embarrassent notre route, paralysent notre marche, et c'est pourquoi je parle avec colère, avec indignation, de ces tentatives de déviation qui se donnent des allures révolutionnaires et nous font perdre des années de propagande.

Il faut que tous les travailleurs soient dans leurs syndicats pour l'amélioration immédiate de leur sort.

L'action directe et l'antimilitarisme, comme le comprennent certains, sont des maladies dont la classe ouvrière se guérira, en même temps qu'elle se libérera de méthodes de combat qui la conduiraient à la ruine.

Jean Sigg.



Notes statistiques.

La Coopération en Europe.

Voici les chiffres d'affaires réalisés en 1908 par les organes centraux des coopératives de consommation dans les diverses nations européennes:

	Affaires en francs	Par habitant
Angleterre	619,664,000	19,25
Ecosse	190,086,000	39,75
Allemagne	74,833,000	1,75
Danemark	51,236,000	19,25
Suisse	14,355,000	4,15
Hongrie	12,663,000	0,575
Autriche	9,757,000	0,327
Finlande	8,825,000	3,45
France	4,881,000	1,25
Belgique	2,875,000	0,375
Suède	2,861,000	0,475
Hollande	1,765,000	0,30
Russie	521,000	0,03
Norvège	251,000	0,223